



GUIDE D'INFORMATION AUX CITOYENNES ET CITOYENS

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	2
1. La sécurité civile, une responsabilité partagée	3
2. Ressources utiles	4
3. Trousse d'urgence 72 heures	5
4. En cas d'urgence majeure	6
5. Chaleur accablante et chaleur extrême	7
6. Ondes de tempête (débordement côtier)	8
7. Orages.....	9
8. Ouragans.....	10
9. Séismes (tremblement de terre)	10
10. Tempêtes de neige	11
11. Tornades.....	13
12. Verglas	14
13. Plan familial d'urgence	14

Risques naturels majeurs

AVANT-PROPOS

Chaleur accablante et chaleur extrême, ouragans et tempêtes tropicales, ondes de tempête (débordements côtiers), orages sévères, tempêtes de neige, tornades, tremblements de terre et verglas constituent des événements naturels majeurs qui peuvent avoir des répercussions importantes sur le territoire de la ville de Lévis.

Une organisation fiable et une planification en sécurité civile, adaptées aux risques naturels majeurs, constituent la meilleure façon de s'assurer que toutes les personnes oeuvrant aux différents niveaux de responsabilités seront en mesure de travailler ensemble lorsque surviendra un événement lié à ce genre de phénomènes.

La Ville doit voir à ce que la population et les services municipaux soient en mesure de réagir de manière appropriée en situation d'exception.

Peu importe le type de situation d'exception auquel nous devons faire face, la sécurité civile devient une responsabilité partagée entre le gouvernement, la Ville et la population.

Ce guide d'information précise les meilleures actions à prévoir et à prendre afin que les citoyennes et citoyens soient en mesure de veiller à leur santé et d'assurer leur sécurité et leur bien-être et celle de leur entourage.

Cette brochure est publiée par la Ville de Lévis en mai 2015.

Coordination :
Direction des communications

Rédaction : Direction du service de la sécurité incendie – Sécurité civile

Photographies : Ville de Lévis

Conception graphique :
Tremblay Design graphique

Impression : Les Productions d'OZ

Tirage : 200 exemplaires



Ce logo s'inspire d'un emblème international qui symbolise l'état d'équilibre par son triangle bleu au cœur d'une surface orangée représentant l'état d'alerte. Il évoque la mission de la Sécurité civile, qui est d'intervenir de manière calme et efficace en situation d'urgence et de rétablir l'harmonie dans les milieux touchés par des sinistres.

1.

LA SÉCURITÉ CIVILE, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE



La Ville a adopté sa *Politique municipale de sécurité civile* afin d'établir les principes et les orientations qui encadrent sa démarche de gestion de la sécurité civile.

La politique vise aussi à proposer une vision globale de la gestion proactive de la sécurité civile, en intégrant les préoccupations liées à l'environnement et la gestion des risques et à la faire partager par l'ensemble des intervenants et intervenantes municipaux de manière à fournir une réponse coordonnée et efficace aux besoins de la population sinistrée.

Elle vise également à favoriser l'émergence d'une véritable culture de la sécurité civile, tant à l'intérieur de l'organisation que chez les citoyennes et les citoyens.

Retrouvez la *Politique municipale de sécurité civile* au : ville.levis.qc.ca, sous la section *Sécurité*, sous la rubrique *Sécurité civile et mesures d'urgence*.

1.1 LOI SUR LA SÉCURITÉ CIVILE

La sécurité civile est une responsabilité qui doit être partagée entre les citoyennes et citoyens, la municipalité et le gouvernement. La Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., chapitre S-2.3) les incite à assumer leurs responsabilités quant aux précautions minimales à prendre pour prévenir les sinistres et pour se protéger lorsqu'ils surviennent. Consultez la Loi sur la sécurité civile au : www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca.

1.1.1 VILLE DE LÉVIS

La Ville entend sensibiliser la population afin de mieux la préparer en cas de sinistre. Elle s'engage, notamment à recourir aux stratégies et moyens nécessaires pour communiquer efficacement à toute la population les risques présents sur son territoire, la planification des mesures appropriées afin de réagir adéquatement aux situations d'exception qui peuvent survenir ainsi que de la soutenir, le cas échéant, durant l'intervention et lors de la période de rétablissement.

1.1.2 CITOYENNES ET CITOYENS

Les citoyennes et citoyens sont responsables de veiller à leur santé et d'assurer leur sécurité et leur bien-être selon leur condition, leur degré d'autonomie et leurs besoins, cette responsabilité s'exerçant également envers leur entourage. Les citoyennes et citoyens devraient être autonomes pour les 72 premières heures suivant le début d'une situation d'exception, ce qui permet à la Ville de tout mettre en œuvre pour diminuer, voire éliminer les effets qui pourraient être ressentis par la population.

1.1.3 PARTENARIAT AVEC LES ORGANISMES EXTERNES

La Ville favorise une approche de partenariat avec les organismes externes. Elle entend donc entretenir des relations étroites avec les organismes publics qui exercent des mandats complémentaires ou en soutien en matière de sécurité civile. De plus, la Ville pourra éventuellement faire appel aux ressources d'organismes privés, bénévoles ou communautaires selon les besoins. Pour ce faire, elle favorisera l'établissement d'ententes de collaboration préalables lorsque requise.

Être bien informé accroît votre capacité à faire face à une situation d'urgence.

EN CAS D'URGENCE

911

N'appellez pas au 911 pour *avoir de l'information*. Un trop grand volume d'appels liés à des demandes d'information encombre les lignes au détriment des personnes qui ont réellement besoin de l'intervention du service de police, de la sécurité incendie et du service ambulancier.

POUR VOUS PRÉPARER : Gouvernement du Canada : www.preparez-vous.gc.ca
Gouvernement du Québec : www.securitepublique.gouv.qc.ca

BOTTIN DES RESSOURCES UTILES

IDENTIFICATION	SERVICE	COORDONNÉES/INFORMATION
Ville de Lévis	Site Internet	ville.levis.qc.ca
	Abonnement aux alertes par courriel	ville.levis.qc.ca/alertes
	Centre de service à la clientèle	418 839-2002
	Ligne Info-urgence	418 835-8282
Météo spécialisée	Environnement Canada	www.meteo.gc.ca
	MétéoMédia	www.meteomedia.com
Ressources utiles	Bureau d'assurance du Canada	1 877 288-4321
	Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
	Centre d'expertise hydrique du Québec	www.cehq.gouv.qc.ca
	Environnement Québec	1 866 694-5454
	Gaz Métro	1 800 361-8003
	Hydro-Québec (signaler une panne)	1 800 790-2424
	Info-Santé	811
	Service 211 / Services à la communauté	211
	Transport Québec (MTQ)	1 888 355-0511/511
Autres liens utiles	Comité de bassin versant de la rivière Chaudière	www.robvq.qc.ca
	Conseil de bassin versant de la rivière Etchemin	www.cbetchemin.qc.ca
	Système surveillance - rivière Chaudière	www.ssrc.cobaric.qc.ca



**Votre famille
est-elle prête ?**

Dans une situation d'urgence, vous aurez besoin de certains articles essentiels. Vous devrez peut-être vous débrouiller sans source d'énergie ni eau courante. Préparez-vous à être autosuffisant pendant au moins 72 heures.

Vous avez peut-être déjà certains des articles nécessaires en votre possession, comme de la nourriture, de l'eau et une lampe de poche à piles. L'important, c'est de bien organiser votre matériel pour le trouver rapidement. Seriez-vous capable de trouver votre lampe de poche dans le noir?

Veillez à ce que votre trousse soit facile à transporter et que tous les occupants et occupants de la maison savent où elle se trouve. Gardez-la dans un sac à dos, dans un sac de sport ou dans une valise à roulettes à portée de la main, dans un endroit facilement accessible, par exemple dans le placard près de la porte d'entrée. Si votre foyer compte plus d'une personne, votre trousse d'urgence pourrait être lourde. Il serait une bonne idée de distribuer ces fournitures parmi divers sacs à dos; elles seront alors plus faciles à transporter et chaque personne pourra personnaliser sa trousse prête à emporter.

Source : Gouvernement du Canada, www.preparez-vous.gc.ca

ARTICLES DE BASE

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> 4 litres d'eau par personne par jour (pour consommation et hygiène) | <input type="checkbox"/> Ouvre-boîte manuel | <input type="checkbox"/> Chandelles |
| <input type="checkbox"/> Nourriture non périssable comme des conserves, des barres énergétiques, des noix et des aliments déshydratés | <input type="checkbox"/> Lampe de poche à piles | <input type="checkbox"/> Briquets et allumettes |
| | <input type="checkbox"/> Radio à piles | <input type="checkbox"/> Tablettes de purification d'eau |
| | <input type="checkbox"/> Piles de rechange | <input type="checkbox"/> Copie de votre plan familial d'urgence |

ARTICLES RECOMMANDÉS EN CAS DE CONFINEMENT

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Sifflet (pour signaler votre présence aux secouristes) | <input type="checkbox"/> Bâches en plastique | <input type="checkbox"/> Mode d'emploi pour désactiver les appareils domestiques |
| <input type="checkbox"/> Masques anti-poussière (pour filtrer l'air contaminé) | <input type="checkbox"/> Ruban adhésif | |
| | <input type="checkbox"/> Petit réchaud et combustible | |

ARTICLES RECOMMANDÉS EN CAS D'ÉVACUATION

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Argent (incluant de la monnaie) | <input type="checkbox"/> Vêtements de rechange | <input type="checkbox"/> Couteau suisse (tout usage) |
| <input type="checkbox"/> Trousse de premiers soins | <input type="checkbox"/> Couverture ou sac de couchage pour tous les membres de la famille | <input type="checkbox"/> Vaisselle jetable |
| <input type="checkbox"/> Médicaments | <input type="checkbox"/> Clés de la voiture et de la maison | <input type="checkbox"/> Articles pour bébés (si applicable) |
| <input type="checkbox"/> Articles d'hygiène (papier hygiénique, brosse à dents, savon, mouchoirs, sacs à ordures, désinfectant à mains, etc.) | <input type="checkbox"/> Pièces d'identité | <input type="checkbox"/> Copie des papiers personnels importants (pièces d'identité, carte d'assurance maladie, etc.) |

TROUSSE D'URGENCE POUR LES ANIMAUX

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cage pour le transport de l'animal | <input type="checkbox"/> Bol et ouvre-boîte pour la nourriture | <input type="checkbox"/> Trousse de premiers soins pour animaux |
| <input type="checkbox"/> Laisse ou harnais solide | <input type="checkbox"/> Journaux, papier hygiénique, sacs de plastique et litière pour chat | <input type="checkbox"/> Couverture et jouet |
| <input type="checkbox"/> Collier ou médaille d'identification | <input type="checkbox"/> Médicaments particuliers | |
| <input type="checkbox"/> Nourriture et eau pour plusieurs jours (ex. : 5 jours – adaptez la quantité selon votre animal) | <input type="checkbox"/> Coordonnées du vétérinaire et dossier médical de l'animal | |

CONSEIL : Gardez un téléphone à fil à la maison, car la plupart des téléphones sans fil ne fonctionneront pas pendant une panne de courant.

EN CAS D'URGENCE MAJEURE

- Utilisez le 911 en cas d'urgence seulement - ne téléphonez pas au 911 pour avoir de l'information.
- Laissez les lignes d'urgence libres pour permettre les appels vraiment importants.
- Utilisez la messagerie texte plutôt que le cellulaire. Les textos passent plus facilement en situation de réseaux saturés ou en difficulté.

Ce qu'il faut faire	<ul style="list-style-type: none"> • Protégez votre santé et votre intégrité physique : vous ne pourrez aider personne si vous êtes blessé. • Appliquez votre plan d'urgence familial. • Si vous devez évacuer et que les circonstances le permettent : fermez l'électricité, le gaz et l'eau courante de la maison et apportez votre animal domestique. • Si la famille est séparée, rendez-vous au lieu de rassemblement prédéterminé à proximité de la maison. Si ce lieu n'est pas accessible, rendez-vous à celui prédéterminé à l'extérieur du quartier.
Dans les premières minutes	<ul style="list-style-type: none"> • Écoutez à la radio les directives des services d'urgence et consultez l'information en provenance de la Ville (Internet, Twitter, panneaux d'information, etc.). • Sortez de votre résidence avec votre trousse d'urgence. • Venez en aide à des voisins dans le besoin. • Évaluez l'état des débris qui peuvent poser un danger autour de votre résidence. • Mettez à l'abri votre contenant de documents importants et votre inventaire de biens meubles ayant le plus de valeur.
Dans les premières heures	<ul style="list-style-type: none"> • Obéissez aux directives des services d'urgence. • Avisez votre employeur que vous êtes en santé, mais sinistré. • Mettez à l'abri vos biens précieux. • Si vous n'avez pas à évacuer, mais que votre résidence est endommagée : prenez des photos ou un clip vidéo des dommages les plus évidents et posez ensuite les actions requises pour minimiser les dommages, à moins d'indications contraires de votre assureur. • Ne roulez jamais avec votre véhicule dans ce qui semble être des endroits à risque (route endommagée, accumulation importante d'eau sur la chaussée, etc.)

Source : Gouvernement du Canada, www.preparez-vous.gc.ca

5.

CHALEUR ACCABLANTE ET CHALEUR EXTRÊME



Environnement Canada (EC) considère que la chaleur devient accablante lorsque la température de l'air extérieur atteint ou dépasse 30 °C et que l'indice humidex atteint ou dépasse 40 °C. Lorsque l'épisode de forte chaleur perdure, on fait référence à une vague de chaleur ou à une canicule. Une vague de chaleur est définie par EC comme un réchauffement marqué de l'air ou l'invasion d'air très chaud sur une grande région qui dure habituellement de quelques jours à quelques semaines.

L'indice humidex est un indice (il s'agit d'un calcul et non d'une mesure) mis au point pour décrire à quel point l'air semble chaud ou humide pour un être humain typique. L'humidex combine la température et l'humidité en un nombre qui reflète la température perçue. Il tient compte de ces deux facteurs, car ceux-ci sont déterminants en ce qui concerne le confort estival. C'est pourquoi l'humidex est une meilleure indication de la sensation de chaleur accablante que la température ou l'humidité prise individuellement. Un humidex de 40 avec, par exemple, une température de 30 degrés signifie que la sensation de chaleur dans l'air humide à 30 degrés serait plus ou moins la même que dans l'air sec à 40 degrés.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Chez les bébés et les enfants	<ul style="list-style-type: none">• Hydratez vos enfants suffisamment :<ol style="list-style-type: none">1- faites-leur boire de l'eau toutes les 20 minutes ;2- donnez le sein plus souvent aux bébés allaités ;3- offrez de l'eau entre les boires aux bébés nourris au biberon.• Rafraîchissez-les souvent :<ol style="list-style-type: none">1- dans la piscine, ou faites-leur prendre un bain ou une douche tiède au moins 2 fois par jour ;2- rafraîchissez leur peau avec une serviette mouillée plusieurs fois par jour.• Protégez-les de la chaleur :<ol style="list-style-type: none">1- habillez-les avec des vêtements légers ;2- couvrez leur tête d'un chapeau à larges bords ;3- ne les laissez jamais seuls dans une pièce mal ventilée ;4- ne les laissez jamais seuls dans une voiture.• Limitez leur exposition à la chaleur :<ol style="list-style-type: none">1- limitez leurs activités extérieures (ex. : compétition sportive) ;2- planifiez ces activités avant 10 h et après 15 h, alors que la chaleur est moins intense ;3- limitez ou interrompez les activités physiques des enfants souffrant d'une maladie aiguë ou chronique.
Chez les adultes	<ul style="list-style-type: none">• Hydratez-vous suffisamment : 6 à 8 verres d'eau par jour ou selon les recommandations de votre médecin.• Évitez de consommer des boissons alcoolisées (éviter d'aggraver la déshydratation).• Rafraîchissez-vous souvent (bain, douche ou piscine – 2 heures/jour dans un endroit frais).• Protégez-vous de la chaleur : réduisez les efforts physiques et portez des vêtements légers.• Prenez des nouvelles de vos proches – surtout ceux en perte d'autonomie ou qui vivent seuls.• Surveillez l'émission d'avis de chaleur accablante et de chaleur extrême.

Pour en savoir plus : www.sante.gouv.qc.ca

6.

ONDES DE TEMPÊTE (DÉBORDEMENT CÔTIER)



Une onde ou une vague de tempête est une augmentation anormale du niveau de la mer le long du littoral. Elle est causée par de grands vents, comme ceux qui se produisent lors d'un ouragan ou d'une tempête majeure.

Sur les côtes exposées, les ondes de tempête sont souvent accompagnées de grandes vagues. Les ondes de tempête peuvent se produire rapidement et ne laisser que très peu de temps pour se préparer. La meilleure façon de réduire les dommages causés par une onde de tempête est de prévoir à l'avance.

Ce phénomène peut causer, entre autres, des inondations, des dommages à la propriété, aux meubles de jardin et aux petites embarcations remisées le long du littoral.

QUE FAIRE

Pour s'y préparer	<ul style="list-style-type: none">• Examinez votre maison et votre terrain afin de déterminer si des inondations sont possibles. Repérez les éléments vulnérables et prenez des mesures correctives.• Sachez comment interrompre l'acheminement de gaz et de l'électricité dans votre maison. Il se peut que les autorités vous demandent de le faire.• Si vous habitez dans un secteur à risque d'inondation, ne rangez pas vos documents importants au sous-sol, mais à l'étage pour les protéger de l'eau.• Veillez à ce que votre famille ait une trousse d'urgence et un plan d'urgence.
Si l'on prévoit une onde de tempête	<ul style="list-style-type: none">• Assurez-vous d'avoir les fournitures nécessaires, notamment des médicaments, une radio, une lampe de poche et des piles.• Vous pourriez être évacués. Assurez-vous d'avoir à portée de main votre trousse d'urgence.• Assurez-vous que les fenêtres au sous-sol soient fermées.• Faites-le plein d'essence. S'il est nécessaire d'évacuer la région, il sera peut-être difficile d'arrêter en chemin.
Durant une onde de tempête	<ul style="list-style-type: none">• Restez à l'intérieur pour vous protéger de l'eau. Il vaut mieux rester du côté à l'abri du vent et s'éloigner des fenêtres.• Surveillez la progression de la tempête et prêtez attention aux avertissements et aux directives mis par les autorités locales.• Avant de prendre votre véhicule, écoutez attentivement les instructions des responsables des opérations d'urgence qui coordonneront les plans d'évacuation.• Ne circulez pas dans les eaux de crue.• Pensez aux risques potentiels tels que l'hypothermie ou la noyade en eaux vives.

Source : Gouvernement du Canada, www.preparez-vous.gc.ca



On désigne sous le nom d'orage toute perturbation atmosphérique donnant lieu à des manifestations électriques discontinues telles que des éclairs, accompagnées de tonnerre sous forme d'un bruit sec ou d'un roulement sourd et éventuellement de précipitations souvent intenses sous forme de pluie, de grêle ou de grésil.

CONSEILS DE SÉCURITÉ CONCERNANT LA Foudre

Chaque orage produit de la foudre. Votre meilleure défense est de respecter la règle 30-30.

Si vous pouvez compter moins de 30 secondes entre le moment où vous voyez l'éclair et celui où vous entendez le tonnerre, mettez-vous à l'abri et restez-y jusqu'à 30 minutes après le dernier éclair ou le dernier coup de tonnerre.

À l'intérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Tenez-vous à l'écart des portes et des fenêtres. • N'utilisez pas le téléphone, ne prenez pas de douche, ne lavez pas la vaisselle. Ne touchez même pas les robinets, les appareils électriques ou les articles en métal susceptibles de conduire l'électricité.
À l'extérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Les endroits non sécuritaires comprennent les champs, les lieux élevés, les tentes, les abris à pique-nique ou les pavillons, les abris des joueurs de baseball, les piscines (même celles à l'intérieur) et les objets susceptibles de conduire l'électricité tels que les clôtures en métal. • Si vous ne pouvez pas trouver un abri sûr, soyez une cible aussi petite que possible. Ne vous étendez pas. Accroupissez-vous de façon à ce que seulement vos orteils touchent le sol et baissez la tête. • Pour être en sécurité, il faut également éviter de conduire une bicyclette, de faire de la planche à roulettes ou de jouer au golf tant que la tempête n'est pas terminée. • Si vous nagez ou faites du bateau, retournez au rivage immédiatement. • Dans les régions boisées, enfoncez-vous profondément dans un bouquet d'arbres et trouvez une dépression dans le terrain, mais ne trouvez jamais d'abri sous un arbre solitaire.
Dans un véhicule	<ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes en sécurité dans un véhicule à toit rigide comme une automobile ou un véhicule récréatif parce que la carrosserie extérieure, en métal, détournera la foudre. Mais gardez vos mains sur les genoux et ne touchez à rien qui soit en métal à l'intérieur du véhicule.

QUE FAIRE

À l'intérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Observez votre plan de sécurité en cas de foudre. • Restez à l'intérieur et tenez-vous à l'écart des fenêtres susceptibles d'être frappées par la grêle. • Veillez aussi à ce que tous vos animaux de compagnie soient à l'intérieur.
À l'extérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Trouvez quelque chose pour protéger votre corps ou au moins votre tête. • Ne vous placez pas dans des fossés ou des dépressions qui pourraient soudainement se remplir d'eau.
Dans un véhicule	<ul style="list-style-type: none"> • Une automobile peut vous offrir une protection raisonnable, mais sachez que des grêlons particulièrement gros pourraient en fracasser les fenêtres.

Source : Environnement Canada

8.

OURAGANS

On appelle ouragan, une dépression d'origine tropicale, c'est-à-dire qu'elle naît sous l'influence des fortes chaleurs combinées aux eaux très chaudes des latitudes tropicales. D'une durée de vie d'environ une semaine, l'ouragan peut générer des dégâts colossaux et dévaster une région entière.



En résumé :

- Une dépression tropicale survient lorsque le vent est inférieur à 62 km/h.
- Une tempête tropicale est le terme utilisé pour un vent compris entre 62 et 119 km/h.
- Un ouragan est caractérisé pour un vent qui dépasse 119 km/h.

CONSEILS DE SÉCURITÉ CONCERNANT LES OURAGANS

- Si vous vivez près de la côte, sachez quelles sont les marées locales. Les marées élevées accroîtront considérablement le danger des ondes de tempête. Quittez les plages basses.
- Allez à l'intérieur et demeurez-y. Il est extrêmement dangereux de voyager ou de se déplacer à l'extérieur durant un ouragan.
- Suivez les progrès de la tempête grâce aux bulletins émis par Environnement Canada, sur Internet ou sur les stations locales de radio et de télévision. Une radio à pile vous permettra d'avoir accès à ces bulletins durant les pannes de courant.

Source : Environnement Canada

9.

SÉISMES (TREMBLEMENTS DE TERRE)

Les séismes (ou tremblements de terre) sont les phénomènes naturels majeurs les plus dangereux et imprévisibles. Ils peuvent dévaster une région entière et peuvent affecter des dizaines voire des milliers de personnes, de causer des dommages importants en plus de créer des pertes économiques considérables.



Les tremblements de terre sont imprévisibles. Bien que les séismes de forte intensité soient rares au Québec, vous n'êtes pas à l'abri des secousses sismiques!

Prenez des mesures pour protéger votre vie et celle des vôtres en cas de tremblement de terre. S'il y a un tremblement de terre :

- restez calmes ;
- écoutez les consignes de sécurité à la radio ;
- n'utilisez le téléphone qu'en cas d'urgence (pour ne pas encombrer le réseau téléphonique).

COMMENT SE PRÉPARER À UN TREMBLEMENT DE TERRE

- Informez-vous et apprenez aux membres de votre famille quoi faire chez vous ou à l'école en cas de séisme.
- Convenez avec eux d'un lieu de rassemblement au cas où des membres de votre famille seraient séparés à la suite du séisme.
- Ayez chez vous les articles essentiels en cas de situation d'urgence/trousse 72 heures.
- Déplacez les objets lourds au bas des étagères pour éviter qu'ils tombent sur quelqu'un.
- Si votre domicile est équipé d'appareils au gaz naturel ou relié à un réservoir de propane extérieur, assurez-vous que tout est solidement arrimé et que les conduites ne peuvent se briser.

Pendant un tremblement de terre

Si vous êtes à l'intérieur	<ul style="list-style-type: none">• Restez dans le bâtiment. Ne vous précipitez pas dehors.• Éloignez-vous des fenêtres, des miroirs, des cloisons de verre, des bibliothèques en hauteur, des foyers et des appareils d'éclairage.• Abritez-vous sous un meuble solide et agrippez-vous-y. Sinon, collez-vous contre un mur et protégez-vous la tête et le cou avec vos bras.• Si vous êtes en fauteuil roulant, verrouillez les roues et protégez-vous la tête et le cou.• Si vous êtes dans un lieu public encombré, essayez de vous réfugier dans un endroit pour éviter de vous faire piétiner.
Si vous êtes dehors	<ul style="list-style-type: none">• Éloignez-vous des bâtiments, des lignes électriques et des autres structures qui peuvent s'écrouler, comme les panneaux réclames.
Si vous êtes en véhicule	<ul style="list-style-type: none">• Ne vous arrêtez pas sur un pont, une voie surélevée, sous un viaduc ou dans un tunnel.• Garez votre voiture en bordure de la route, dans un endroit dégagé, et restez à l'intérieur.• Dans un autobus, restez assis jusqu'à ce que le véhicule s'arrête.

Après le tremblement de terre

Si vous êtes à l'intérieur	<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez si votre domicile est endommagé. Évacuez si les dommages sont sérieux.• Quittez également les lieux s'il y a un début d'incendie ou une fuite de gaz. En cas de fuite de gaz, fermez l'alimentation, coupez l'électricité, n'allumez ni allumettes ni briquets et ouvrez les fenêtres.
Si vous quittez votre domicile	<ul style="list-style-type: none">• Affichez dans un endroit bien visible un message indiquant où vous trouver.• Emportez quelques articles essentiels.• Ne prenez pas l'ascenseur.
Si vous êtes dehors	<ul style="list-style-type: none">• N'entrez pas dans votre domicile s'il est endommagé.• Ne pénétrez pas non plus dans un autre bâtiment endommagé, même s'il vous inspire confiance.• Attendez et écoutez les consignes de sécurité avant de réintégrer votre domicile ou un autre bâtiment.

Source : Ministère de la sécurité publique – Gouvernement du Québec

10. TEMPÊTES DE NEIGE



Le risque lié à une tempête de neige occasionne souvent un lot d'ennuis, dont la fermeture partielle ou totale de certains tronçons du réseau routier. Les mauvaises conditions climatiques provoquent aussi des pannes d'électricité, perturbant le réseau des communications, entraînant ainsi une interruption des services essentiels.

Il est possible aussi d'assister à des risques d'effondrements des constructions, dommages aux immeubles, ruptures de lignes électriques et téléphoniques, etc.

ÊTRE PRÊT POUR L'HIVER

- Demeurez à l'écoute des avertissements et veilles météorologiques émises par Environnement Canada.
- Protégez votre famille et vous-même en vous renseignant plus avant au sujet des diverses conditions hivernales dangereuses que vous pourriez affronter.
- Ajustez votre conduite automobile en hiver qui exige de faire preuve de prudence supplémentaire, même dans les conditions normales. La neige et la glace peuvent réduire l'adhérence des pneus sur la chaussée et une précipitation de neige abondante ou la poudrière peuvent réduire la visibilité.
- Que ce soit pour pelleter de la neige ou faire du ski, veuillez toujours vous vêtir chaudement lorsqu'il fait froid et évitez les efforts trop violents.

Sécurité en cas de blizzard	<p>Un blizzard est un événement météorologique hivernal violent caractérisé par des vents forts et une forte précipitation de neige ou de la poudrière qui réduit de beaucoup ou complètement la visibilité.</p> <ul style="list-style-type: none">• Demeurez à l'intérieur et attendez qu'il passe.• Si vous devez sortir, portez des vêtements qui vous permettront de vous maintenir au chaud.• Attachez une longue corde à votre porte et tenez l'autre extrémité afin d'éviter de vous perdre dans la poudrière lorsque la visibilité est nulle.
Préparer un plan	<p>Disposer d'un plan de secours et d'une trousse d'urgence fait économiser un temps précieux en cas de conditions météorologiques sévères.</p> <ul style="list-style-type: none">• Assurez-vous que le réservoir de votre véhicule est plein, les stations-service pouvant être fermées après un événement climatique majeur.• Ayez un peu d'argent comptant au cas où les distributeurs de billets de banque ou les appareils de paiement électronique seraient en panne.• Si une alerte est donnée, restez calme et appliquez votre plan. Restez à l'écoute des bulletins météo.
Se maintenir au chaud	<ul style="list-style-type: none">• Assurez-vous d'être adéquatement vêtu si vous devez sortir par temps froid.• Portez plusieurs épaisseurs de vêtements minces et amples afin d'emprisonner la chaleur du corps et de favoriser la circulation. Les vêtements de dessus devraient être à capuchon, tissés serrés et imperméables.• Les mitaines sont plus chaudes que les gants.• Comme la plus grande partie de la chaleur corporelle est perdue au niveau de la tête, portez un chapeau lorsqu'il fait froid.• Si le froid est intense, couvrez votre bouche et la peau exposées à l'aide d'un foulard, d'un faux col montant ou d'une cagoule.

11.

TORNADES

Les tornades sont des phénomènes capables de générer des vents de plus de 500 km/h, un record dans les phénomènes naturels. C'est pourquoi elles peuvent causer des dégâts importants et tuent environ de 300 à 400 personnes par année dans le monde.



CONSEILS DE SÉCURITÉ CONCERNANT LES TORNADES

Les tornades surviennent surtout en après-midi ou en début de soirée, de mai à septembre, bien qu'on en ait observé durant la nuit ou même en novembre. Ne prenez pas de chance si vous voyez un nuage en entonnoir ou si vous entendez dire qu'on a émis un avertissement de tornade.

À l'intérieur	<ul style="list-style-type: none">• Tenez-vous à l'écart de fenêtres, des portes et des murs extérieurs.• Dans une maison, allez au sous-sol ou trouvez un abri dans une petite pièce du rez-de-chaussée près du centre de la maison telle qu'une salle de bain, un corridor ou un placard. Si cela est impossible, placez-vous sous un pupitre ou une table solide.• Dans un immeuble, n'utilisez pas l'ascenseur. Rendez-vous dans un corridor ou une pièce intérieure.• Dans une école, ne vous rendez pas dans le gymnase. Le gymnase, tout comme les arénas et les auditoriums, peut avoir un toit de grande portée qui n'est pas supporté au milieu, ce qui le rend plus susceptible de s'effondrer en cas de tornade. Dans ce type d'immeuble, rendez-vous dans une plus petite pièce telle qu'une salle de bain ou un vestiaire.
À l'extérieur	<ul style="list-style-type: none">• Si vous ne pouvez vous rendre dans un édifice solidement construit, cherchez à vous mettre à l'abri dans une dépression située dans un bouquet d'arbres, étendez-vous et protégez votre tête.• Si vous êtes en terrain ouvert, trouvez un fossé ou une autre dépression, étendez-vous et protégez votre tête.• Dans tous les cas, la clé est de se placer aussi près du sol que possible et de protéger sa tête contre les débris volant de toute part.
Dans un véhicule	<ul style="list-style-type: none">• Un véhicule n'est pas un abri sûr en cas de tornade. Ne vous faites pas prendre dans une voiture, une camionnette de camping ou une maison mobile.• Si possible, rendez-vous au niveau inférieur d'un édifice muni d'une solide fondation ou d'un sous-sol.• Si aucun édifice du genre n'est pas disponible, quittez votre véhicule et trouvez une dépression dans le terrain. Étendez-vous et protégez votre tête.

Source : Environnement Canada

12.

VERGLAS



Une précipitation verglaçante est définie comme une pluie ou une bruine, qui tombe sous forme liquide, puis gèle au contact de la terre ou d'un objet froid, formant une couche de verglas.

Des pluies verglaçantes rendent la chaussée glissante et font subir une tension aux arbres et aux structures. Pendant un long épisode de précipitations verglaçantes, de la glace peut s'accumuler sur les surfaces, ce qui pose un danger encore plus grand pour les infrastructures.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Pour ce qui est du verglas, il s'accumule sur les branches, les fils électriques et les bâtiments. Si vous allez à l'extérieur après une importante accumulation de verglas, faites attention aux branches ou aux fils qui pourraient céder sous le poids de la glace et tomber sur vous; restez sur vos gardes. De gros morceaux de glace pourraient également tomber des toits.
- Ne touchez jamais aux fils électriques. Un fil qui pend peut être chargé (sous tension), et vous pourriez vous électrocuter. Souvenez-vous également que la glace, les branches et les fils électriques peuvent continuer à casser et à tomber pendant plusieurs heures après la fin des précipitations.
- Souvenez-vous que la pluie verglaçante, même en petite quantité, peut rendre les routes très glissantes. Il est donc déconseillé de prendre la route quand on prévoit de la pluie verglaçante et pendant plusieurs heures après la tempête, pour donner le temps aux équipes d'entretien de procéder à l'épandage de sable ou de sel sur les routes glacées.
- L'arrivée rapide d'une tempête de verglas combinée avec le risque de blizzard augmente la possibilité d'hypothermie extrême. Si vous avez une ferme, mettez rapidement le bétail dans un abri où l'on trouve de la nourriture. Bien souvent, durant une tempête de verglas et immédiatement après, le fourrage est temporairement inaccessible. Les réactions des animaux sont semblables pendant les tempêtes de verglas et les blizzards.

13.

PLAN FAMILIAL D'URGENCE

Les membres de votre famille ne se trouveront peut-être pas au même endroit lorsqu'une urgence surviendra. Prévoyez une façon de vous retrouver ou de communiquer les uns avec les autres et discutez de ce que vous feriez dans différentes situations.

Utilisez les pages suivantes pour préparer votre plan. Vous connaissez déjà une bonne partie des renseignements demandés. Il pourrait toutefois être nécessaire de communiquer avec votre municipalité ou certains organismes gouvernementaux pour obtenir des informations sur leurs plans d'urgence.

Conservez ce guide dans un endroit facile à trouver et à retenir (avec votre trousse d'urgence, par exemple). Vous pourriez également faire des copies du plan et les conserver dans votre véhicule et à votre lieu de travail.

SORTIES D'URGENCE

- Préparez un plan d'étage de votre maison montrant toutes les sorties possibles à partir de chaque pièce.
- Prévoyez une sortie principale ainsi qu'une autre sortie pour chaque pièce.
- Si vous habitez en appartement, prévoyez ne pas utiliser l'ascenseur.
- Si vous n'êtes pas en mesure d'utiliser les escaliers, informez le personnel d'urgence à l'avance (Ville de Lévis – Programme de secours adapté : ville.levis.qc.ca/secours).
- Prévoyez également au moins un itinéraire pour quitter votre quartier au cas où vous devriez partir rapidement (pensez à plus d'une option).

LIEUX DE RASSEMBLEMENT ET ROUTES D'ÉVACUATION

- Désignez des endroits sûrs où tous les membres de votre famille se rassembleront si vous ne pouvez pas aller à la maison ou si un ordre d'évacuation est donné.

Lieu de rassemblement sûr près de la maison :

Lieu de rassemblement sûr à l'extérieur du quartier :

Routes d'évacuation pour sortir du quartier :

BONNE IDÉE : FAITES DES COPIES DES DOCUMENTS IMPORTANTS

- Faites des copies des actes de naissance et de mariage, des passeports, des permis de conduire, des testaments, des actes de concession d'un terrain et des contrats d'assurance.
- Prenez des photos des membres de votre famille au cas où un registre de personnes manquantes serait créé.
- Conservez les photos dans un endroit sûr à la maison ou à l'extérieur de votre domicile, par exemple dans un coffret de sûreté ou chez un ami ou un membre de la famille qui vit à l'extérieur de votre municipalité.

TRAVAIL

- Informez-vous sur les plans d'évacuation d'urgence à votre travail et sur ce que vous devez faire en situation d'urgence.
- Pensez à laisser des articles de base à votre bureau, comme de l'eau et des aliments non périssables, au cas où vous devriez y rester pendant quelque temps.
- Vérifiez auprès de votre employeur ses plans d'urgence mis en place au milieu de travail, notamment les avertisseurs d'incendie, les points de rencontre, les membres du personnel responsables de la sécurité ainsi que les responsables d'étage.

ENFANTS VS ÉCOLE ET GARDERIE

- Demandez aux responsables de l'école ou de la garderie de vos enfants leurs politiques concernant les urgences et leurs moyens de communication avec les familles dans une telle situation.
- Demandez-leur également quel type d'autorisation ils exigent pour laisser partir un enfant avec une personne désignée, au cas où vous ne pourriez pas aller chercher vous-même votre enfant.
- Assurez-vous que l'école ou la garderie dispose d'une liste à jour des coordonnées des parents, gardiens et personnes désignées.

Personne désignée 1 :

Tél. : _____

Personne désignée 2 :

Tél. : _____

Personne-ressource de l'école :

PLAN POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

- En situation d'évacuation, gardez à l'esprit qu'en raison de règlements de santé, les animaux de compagnie sont interdits dans certains abris publics ou hôtels.
- Prévoyez confier vos animaux à un ami ou à un parent ou trouvez un hôtel où les animaux sont acceptés ou une pension pour animaux dans votre secteur et un peu plus loin de la maison.

Emplacement et coordonnées

BESOINS DE SANTÉ PARTICULIERS

- Établissez un réseau personnel de soutien composé d'amis, de parents, de fournisseurs de soins de santé, de collègues de travail et de voisins qui comprennent vos besoins particuliers.
- Notez les détails concernant ce qui suit :
 - o Allergies
 - o Antécédents médicaux familiaux
 - o Besoins en logement
 - o Chirurgies
 - o Coordonnées des personnes-ressources
 - o État de santé
 - o Information sur les assurances
 - o Médicaments
 - o Tests de dépistage
 - o Vaccins récents
- Conservez un exemplaire de cette information dans votre trousse d'urgence et donnez-en un exemplaire aux personnes de votre réseau personnel de soutien.
- Discutez avec votre médecin de la possibilité de préparer un sac prêt à emporter contenant une réserve de médicaments et de fournitures médicales pour deux semaines, si possible, ainsi que les ordonnances et les documents médicaux appropriés.
- Rappelez-vous que les pharmacies seront peut-être fermées pendant un certain temps, même lorsque la situation d'urgence aura été maîtrisée.

Information sur l'état de santé :

Médicaments et fournitures médicales :

Emplacement du sac prêt à emporter :

NUMÉROS POUR DES SITUATIONS URGENTES

- Police – Pompier – Ambulance : 911
- Info-Santé : 811
- Centre antipoison du Québec : 1 800 463-5060
- Hydro-Québec (pannes) : 1 800 790-2424
- Gaz Métro : 1 800 361-8003
- Clinique médicale : _____
- Centre antipoison : _____

PERSONNE-RESSOURCE DE L'EXTÉRIEUR

- Nom : _____
- Tél. (domicile) : _____
- Tél. (travail) : _____
- Tél. (cellulaire) : _____
- Courriel : _____
- Adresse (domicile) : _____

CONTACT POUR LA FAMILLE

- Nom : _____
- Tél. (domicile) : _____
- Tél. (travail) : _____
- Tél. (cellulaire) : _____
- Courriel : _____
- Adresse (domicile) : _____

AMI OU VOISIN

- Nom : _____
- Tél. (domicile) : _____
- Tél. (travail) : _____
- Tél. (cellulaire) : _____
- Courriel : _____
- Adresse (domicile) : _____

MÉDECIN DE FAMILLE

- Nom des patients : _____
- Noms et numéros de téléphone des médecins : _____

AGENT OU COMPAGNIE D'ASSURANCES

- Nom de l'agent ou de la compagnie : _____

- Tél. : _____
- Numéros des polices d'assurance pour la maison et la voiture : _____

SYSTÈME DE SÉCURITÉ À DOMICILE

- Nom de la compagnie : _____
- Tél. : _____

CONSIGNES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ À DOMICILE

- Assurez-vous d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone, un détecteur de fumée et un extincteur qui fonctionnent, ainsi qu'une trousse de premiers soins complète.
- Si vous vivez en appartement ou si vous êtes à l'hôtel, assurez-vous de savoir où se trouvent les dispositifs d'alarme-incendie et au moins deux sorties de secours.
- Assurez-vous d'avoir un extincteur de feu sur chaque étage de la maison, dont un dans la cuisine.
- Tous les membres de votre famille devraient savoir où se trouvent les extincteurs de feu. Les adultes et les enfants en mesure de s'en servir devraient savoir comment il fonctionne.
- Consultez les instructions sur la durée de vie utile de votre extincteur et informez-vous auprès de votre service d'incendie municipal pour obtenir plus de renseignements.
- Les adultes et les enfants en mesure de le faire devraient savoir comment couper l'alimentation en eau, en électricité et en gaz de votre domicile.
- Préparez des inscriptions très visibles pour indiquer où se trouvent les robinets d'arrivée d'eau et de gaz ainsi que la boîte de disjoncteurs ou la boîte à fusibles.
- Apprenez aux enfants comment et quand composer le 911 et montrez-leur comment communiquer avec la personne-ressource de l'extérieur de votre région.

Emplacement de l'extincteur :

Emplacement du robinet d'arrivée d'eau :

Emplacement de la boîte des disjoncteurs :

Emplacement du robinet de gaz :

EN CAS D'URGENCE

- Suivez le plan d'urgence.
- Prenez votre trousse d'urgence.
- Assurez votre propre sécurité avant de venir en aide aux autres.
- Écoutez la radio ou la télévision pour obtenir le plus d'information possible. Les autorités locales pourraient vous demander de rester où vous êtes. Suivre leurs instructions.
- Restez où vous êtes jusqu'à ce que la sécurité soit assurée ou que l'on vous donne l'ordre d'évacuer les lieux.

ORDRE D'ÉVACUATION

- Les autorités ne vous demanderont pas de quitter votre domicile à moins d'avoir des raisons de croire que vous êtes en danger.
- Si vous recevez l'ordre d'évacuer les lieux, apportez avec vous votre trousse d'urgence, votre portefeuille, les papiers d'identité de chacun des membres de la famille, des copies des documents essentiels de la famille et un téléphone cellulaire, une pile de rechange et un chargeur, si vous en avez un.
- Utilisez les voies désignées par les autorités locales.
- Si vous avez le temps, téléphonez à votre personne-ressource à l'extérieur de la ville ou envoyez-lui un courriel. Dites-lui où vous allez et à quel moment vous pensez arriver. Une fois que vous êtes en sécurité, faites-le lui savoir. Informez-la si des membres de la famille ont été séparés.
- Si vous avez le temps, laissez une note pour dire aux autres où vous êtes et à quelle heure vous êtes partis.
- Si on vous le demande, coupez l'alimentation en eau et en électricité.
- Ne coupez pas l'alimentation en gaz naturel, sauf si on vous demande expressément de le faire. Lorsque vous coupez l'alimentation en gaz, la compagnie doit la rétablir elle-même, ce qui pourrait prendre plusieurs semaines en situation d'urgence importante.
- Emmenez vos animaux de compagnie avec vous. Verrouillez les portes de votre domicile. Suivre les instructions des autorités.
- Si vous devez vous rendre à un centre d'évacuation, inscrivez-vous au bureau d'accueil.
- Ne retournez pas à la maison avant que les autorités ne vous disent qu'il est sécuritaire de le faire.